



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#23

Juin/Juillet/Août 2022

Supplément **Ville de Flers**



**Le centre-ville
s'anime cet été !**

Un espace de convivialité et des décorations sont installés, pour l'été, à Flers.

Zoom sur le budget 2022

p. 2

Les travaux du village associatif vont bientôt commencer

p. 3

Le complexe sportif du Hazé se modernise

p. 5

De nouvelles ouvertures de commerces

p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du château
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication:**
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@
flers-agglo.fr • **Directeur de la publication:** Yves
Goasdoué • **Rédaction - Photos:** Service communication
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette:**
Epicéum • **Mise en page/Impression:** Imprimerie Mouturat -
Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@orange.fr
• **Dépôt légal:** juin 2022, ISSN 2552-0938. • Tirage
9 500 exemplaires • **Distribution:** sous film avec le
magazine Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même
partielle, interdite. Imprimé avec des encres
végétales sur papiers issus de forêts gérées
durablement.**



BUDGET Flers va investir plus de 8 millions d'euros en 2022

Le Conseil municipal de la Ville de Flers a voté son budget primitif pour l'année 2022, le 31 janvier. « Ce budget est à la fois ambitieux et solidaire », a insisté Lori Helloco, maire-adjoint délégué aux Finances.

Le budget primitif de la Ville établit l'ensemble des moyens financiers nécessaires à la Ville de Flers pour assurer son fonctionnement (entretien de son patrimoine, frais de personnel...) et réaliser ses projets durant l'année. En 2022, ce budget est de 24 871 000 € dont 15 633 000 € en fonctionnement et 9 238 000 € en investissement.

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 15 633 000 €. Parmi les principales dépenses : 65 % concernent les charges de personnels et 27 % les charges à caractère général (factures d'électricité, achat de fournitures, assurances...).

Les recettes attendues sont estimées à 17 080 300 €, hors recettes exceptionnelles. Elles proviennent en grande majorité des impôts et taxes perçus par la Ville et des dotations de l'État (environ 35 % des recettes). 14 % de ces recettes proviennent des produits des services, c'est-à-dire de la participation financière des habitants aux services (location du domaine de Pont-Ramond, restauration scolaire...)

En 2022, la municipalité a fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition et ce, « pour la 12^e année consécutive », a précisé Lori Helloco.

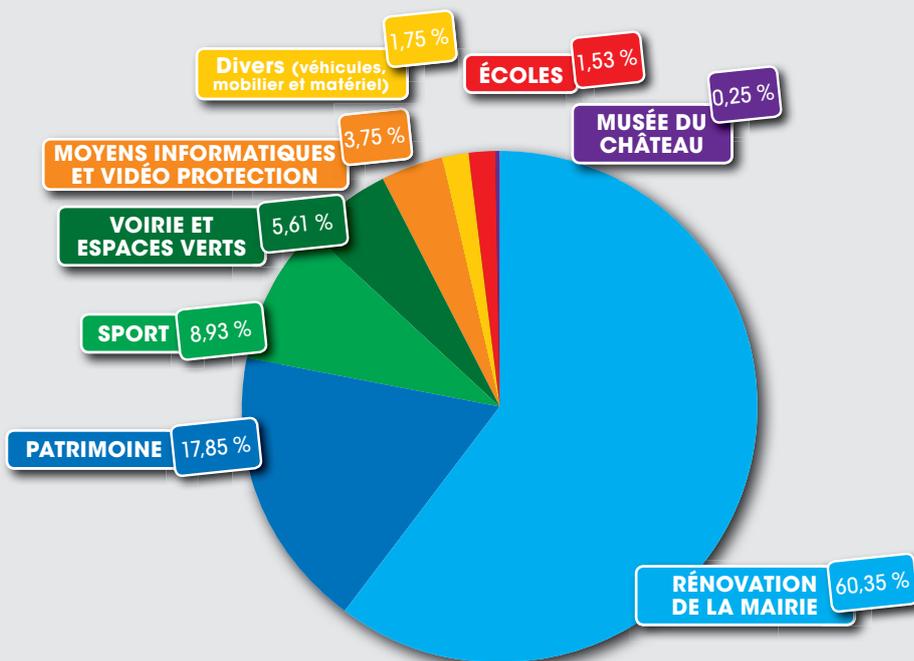
La Ville perçoit davantage qu'elle ne dépense. La différence est de 1,4 million d'euros. Sur cette somme, la Ville remboursera sa dette dont l'annuité est de 927 000 €. Il faut aussi prendre en compte les dotations attendues à hauteur de 700 000 €.

Sur son budget primitif, la Ville parvient à dégager 919 905 € pour investir.

Le budget d'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à 8 161 441 € dont 4 000 000 € d'indemnités pour le sinistre de la mairie.

Les recettes. Après la reprise des résultats 2021 (ce qui n'a pas été dépensé en 2021) et en prenant en compte la capacité d'équipement nette (919 905 €), la Ville peut compter



Les investissements de la Ville de Flers en 2022

sur 9 238 000 € pour financer ses projets sur ses fonds propres (dont 1 M € de subventions).

Plusieurs chantiers vont être financés (liste non exhaustive) :

- **Rénovation de la mairie : 4 800 000 €** dont 500 000 € consacrés aux études préalables et le choix de la maîtrise d'œuvre.

- **Patrimoine : 1 419 420 €** dont l'aménagement du village associatif sur l'ancien site Lehugeur-Lelièvre dans le quartier Saint-Sauveur, la rénovation de la salle du conseil municipal, la rénovation des toilettes publiques place Saint-Jean, la création d'une aire d'ateliers entre les arbres dans la partie boisée du parc du château (pour les petits, à un mètre de hauteur du sol sans ligne de vie, accessible à tout moment).

- **Sport : 710 000 €** dont le lancement d'une consultation pour poursuivre l'amélioration du complexe sportif du Hazé avec la création d'un terrain synthétique de football, l'extension des tribunes et des locaux de stockage.

- **Voirie et espaces verts : 445 890 €** dont 210 000 € pour les travaux de voirie, réalisés en cohérence avec le Conseil départemental de l'Orne. À noter la fin de la modernisation de la rue du 6-Juin (éclairage et mobilier urbain), la réfection des routes municipales dont la sécurisation du chemin de la Fouquerie sur la section qui traverse la rue de Paris, l'aménagement des rues Abbé-Lecornu, de Messei et de la place Duperron.

- **Moyens informatiques et vidéo protection : 298 000 €** dont l'acquisition de

nouveaux micros pour la salle du conseil municipal.

- **Écoles : 121 670 €** dont l'acquisition de PC portables, de vidéoprojecteurs et tablettes (réponse à un appel à projet de l'État pour mettre à niveau toutes les écoles de Flers).

- **Musée du château : 20 000 €** pour acquérir et restaurer des œuvres du musée.

- **Divers : 139 000 €**

« Avec plus de 6 millions d'euros de recettes attendues, le reste à charge pour la Ville sera d'environ 2 millions d'euros. On voit là notre capacité à faire, à créer des projets pour préparer notre avenir », a expliqué Lori Helloco, maire-adjoint délégué aux Finances.

La dette

Le désendettement de la Ville de Flers est continu depuis plusieurs années. L'encours de la dette de la Ville de Flers s'élève à **12 302 000 €**, ce qui représente **790 €** par habitant (810 € en 2021).

« Il s'agit d'un budget maîtrisé et responsable qui permet d'assurer le fonctionnement de nos services publics mais aussi de dégager des marges d'investissement afin d'améliorer la vie de nos concitoyens et de préparer l'avenir. Notre situation budgétaire est saine. Elle nous permet d'envisager sereinement ce projet », a insisté Lori Helloco.

VILLAGE ASSOCIATIF Les travaux vont bientôt commencer



Voici à quoi ressemblera le futur village associatif.

Un village associatif qui regroupera une vingtaine de structures va être aménagé dans le quartier Saint-Sauveur, à Flers. Plusieurs bâtiments vont être rénovés.

Les premiers travaux du futur village associatif, à Flers, débuteront en 2022 pour une livraison prévue courant 2023. Cette première tranche de travaux permettra de réhabiliter entièrement le bâtiment de l'ex-association Lehugeur-Lelièvre, rue du Commandant-Charcot, dans le quartier Saint-Sauveur. D'autres tranches de travaux permettront de réhabiliter en cascade les autres bâtiments.

Les associations actuellement situées dans le bâtiment des Capucines, dans le quartier des Fleurs (CGT Indecosa, CGT, CFDT, CFTC et FO) et au château Duhazé (AVF, l'UIA, la Croix Rouge et Pays Bas-Normand) seront accueillies auxquelles s'ajoutent d'autres structures grâce à l'aménagement d'espaces partagés.

Au total, une vingtaine d'associations seront présentes dans ces locaux sur deux niveaux avec ascenseur, salles communes et locaux sociaux collectifs.

Créer des synergies

L'objectif est de rassembler et de créer des synergies entre les associations du territoire, d'optimiser le patrimoine immobilier de la Ville et de réduire les coûts de fonctionnement. Il s'agit aussi d'accompagner la vie sociale du quartier Saint-Sauveur et d'animer la vallée de la Fouquerie.

Le coût total des travaux de réhabilitation et d'aménagement est estimé à 1,8 million d'euros toutes taxes comprises. Un peu plus d'un million d'euros de subventions sont attendues en particulier de l'État au titre de la Dotation politique de la Ville, de la Région grâce au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le reste à charge pour la Ville de Flers serait de 800 000 €.

➤ En bref !

Écoles : inscrivez vos enfants

Les inscriptions dans les écoles publiques pour l'année 2022/2023 sont ouvertes. Elles concernent les familles arrivées récemment dans la ville, les entrées en petite section de maternelle et l'entrée en CP à l'école élémentaire Sévigné-Paul-Bert ou à l'école élémentaire Roland. Pour cela, il faut prendre rendez-vous auprès du service scolaire-périscolaire au 02 33 64 66 19 (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30). Renseignements auprès du Service scolaire-périscolaire de la Ville de Flers, 41, rue de la Boule (entrée par le square Delaunay). Contact au 02 33 64 66 19 ou infoscolaire@flers-agglo.fr

Des parents d'élèves en cuisine !



Des parents d'élèves des écoles publiques de Flers, en l'occurrence les Vallées et Roland, ont pu visiter le Gip (groupement d'intérêt public) Cuisine du bocage, situé en face du pôle femme-enfant de l'hôpital de Flers, mercredi 16 mars. C'est ici que sont confectionnés les repas des élèves des écoles de Flers, notamment, ou encore ceux de l'hôpital. Ils ont pu se rendre compte de la qualité des produits et du soin que met l'équipe dans la préparation des plats. L'opération sera renouvelée avec les parents des autres écoles.

Maisons fleuries

La Ville de Flers invite tous les habitants à contribuer à l'embellissement de Flers en participant au concours des maisons fleuries. Il est ouvert aux particuliers, commerçants, agriculteurs, entreprises mais aussi aux bâtiments publics. Les inscriptions se font par téléphone, soit en mairie, soit à l'Office de Tourisme jusqu'au samedi 16 juillet inclus. Le jury passera durant l'été. La remise des prix se déroulera cet automne. **Les catégories :** Maison avec jardin visible de la rue, bâtiment public, maison avec terrasse sans jardin visible de la rue, maison avec fenêtres, murs ou balcons fleuris, hôtel/restaurant, exploitation agricole, entreprise.

À LA GARE Les toilettes rouvertes

Fermées pendant plusieurs mois, les toilettes situées près de la gare de Flers ont rouvert après avoir été nettoyées.

Les toilettes, situées à proximité de la gare de Flers et de son arrêt de bus, sont désormais accessibles. L'équipement géré par la Ville de Flers avait dû être fermé pendant plusieurs mois suite à la situation sanitaire et à de nombreuses dégradations. Les toilettes ont été nettoyées et remises en état en début d'année. Pour rappel, ces sanitaires avaient été installés par la Ville de Flers après la fermeture de ceux de la gare de Flers.



Les toilettes de la gare ont été remises en état.

CONSEILS CITOYENS Des thèmes de travail s'esquissent

Les habitants engagés au sein des conseils citoyens de la Ville de Flers se sont réunis jeudi 24 février. Plusieurs thématiques de travail ont émergé.

Les habitants engagés au sein des conseils citoyens mis en place par la Ville de Flers se sont retrouvés jeudi 24 février, à la salle polyvalente Émile-Halbout, à Flers. 20 personnes ont répondu à l'invitation.

Lors de cette réunion animée par la Coop des territoires, cabinet d'études retenu dans le cadre d'un financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), des thèmes de travail ont émergé.

Convivialité, engagement associatif

Il a notamment été question de convivialité et d'activités intergénérationnelles. L'idée a été avancée de créer une zone piétonne en centre-ville ou de réfléchir à animer la place Saint-Germain « pour que les gens viennent et créent du lien », explique un habitant.

Autre sujet : l'engagement associatif. « Comment amener les citoyens à s'engager ? Les conseils d'administration de nombreuses structures sont de plus en



Les habitants se sont réunis jeudi 24 février, à la salle polyvalente Émile-Halbout, à Flers.

plus restreints », a alerté une Flérienne.

Pour rappel, tous les citoyens de Flers peuvent participer pour proposer des idées, débattre ou simplement être consultés sur des thèmes précis. D'autres réunions sont prévues notamment pour parler du projet de reconstruction de la mairie.

 D'infos : conseil.citoyen@flers-agglo.fr

CENTRE-VILLE Du nouveau mobilier rue du 6-Juin

La principale artère commerçante de Flers s'est modernisée avec la pose d'un nouveau mobilier et le remplacement de l'éclairage public.

Au cours du mois de février, des travaux ont été menés rue du 6-Juin, à Flers, pour remplacer le mobilier urbain et l'éclairage. Dix nouveaux bancs, deux banquettes et 12 poubelles aux couleurs de la Ville de Flers (dans les tons rouges, blancs et orangés) ont été installés rue du 6-Juin et sur le pourtour de la place Charles-de Gaulle.

Un nouvel éclairage

Des luminaires à Led, plus écologiques et



Du nouveau mobilier a été installé rue du 6-Juin, à Flers.

économiques, ont également remplacé les anciens lampadaires. Ils ont été posés sur les façades des rues du 6-Juin et Guy-Mollet. 15 points lumineux ont été créés au lieu de sept auparavant. De nouveaux appuis vélos ont aussi été installés.

➤ En bref !

Circulation : un plan testé au champ de foire

Un nouveau plan de circulation sera testé à partir de la rentrée de septembre sur le secteur du champ de foire. L'un des principaux changements concernera le pourtour du champ de foire, à savoir la rue qui chemine entre le champ de foire et la résidence Constant-Gayet. Elle sera mise en sens unique. Les automobilistes ne pourront circuler que dans le sens montant c'est-à-dire, de la rue de Belfort vers la gare routière. Ils ne pourront donc plus rejoindre la rue de Belfort par le parking du champ de foire. Autre changement lors de cette expérimentation : les véhicules qui emprunteront le pourtour du champ de foire pourront tourner à gauche au niveau de la gare routière pour aller vers le lycée Saint-Thomas-d'Aquin. Actuellement, ils sont contraints d'aller à droite vers le rond-point de la place Amiard, devant le collège. Un stop sera matérialisé devant l'école Notre-Dame.

Un plateau sera installé à l'entrée du parking du champ de foire. À noter que la dépose des enfants sera facilitée au niveau du pourtour du champ de foire et un nouveau cheminement sera créé pour sécuriser le parcours jusqu'au collège.

Les travaux préparatoires (aménagement du plateau, enlèvement de pavés...) commenceront dès le mois de juillet.

Quatre rues passent à sens unique

Un plan de circulation était expérimenté depuis octobre 2021 rues Henri-Laforest, du Théâtre, Desrivières et des Pages, à Flers. Il a été définitivement validé, au début du mois d'avril, suite à une nouvelle réunion avec les riverains.

La rue Henri-Laforest passe donc définitivement à sens unique, dans le sens montant, de la rue des Chanoines, vers la rue de la 11e DBB. La rue du Théâtre également, dans le sens descendant, de la rue de la 11e DBB vers la rue de la Boule

La rue des Pages devient à sens unique, dans le sens montant, de la rue de La Boule vers la rue Desrivières, et la circulation en sens unique de la rue Desrivières s'étend sur toute sa longueur.

AU HAZÉ Un terrain de football synthétique aménagé

La Ville de Flers va aménager un terrain synthétique de football à 11 sur la plaine sportive du complexe sportif du Hazé. Les travaux doivent débuter en juin 2022.

Le complexe sportif du Hazé sera bientôt doté d'un terrain de football synthétique à 11. Les travaux devraient commencer en juin. 4 mois sont nécessaires pour l'aménager.

Conçu en matière synthétique organique biodégradable (liège ou noyaux d'olives), l'objectif est de permettre de pratiquer le football par tous les temps, sans craindre les dégradations liées aux intempéries, et dans de bonnes conditions, tout en limitant les besoins et les coûts d'entretien : plus d'arrosage et de tonte, d'apport de fertilisation ou d'utilisation d'herbicide.

Ce terrain synthétique servira à divers publics, principalement aux licenciés du club de foot de Flers (460 licenciés dont 218 ont moins de 16 ans), mais également à d'autres clubs, aux scolaires, aux animations à destination des



Ce terrain en herbe sera aménagé en terrain synthétique.

jeunes, pour les stages multisports extrascolaires ou comme espace de formation pour les éducateurs sportifs.

1,2 million d'euros de travaux

La tribune de 250 places sera remise aux normes et les locaux de stockage refaits. Le terrain sera éclairé grâce à des Led afin de réaliser des économies d'énergie.

Le coût des travaux est d'1,2 million d'euros toutes taxes comprises. La Ville a su mobiliser 800 000€ de subventions : 250 000€ de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires

ruraux, 200 000 € de la Région, 130 000 € de l'Agence nationale du sport, 80 000€ de fonds Leader (Europe), 60 000€ du Département de l'Orne, 50 000€ de l'État au titre de la Politique de la Ville et 30 000 € du fonds d'aide au football amateur (FAFA). Le reste à charge pour la Ville de Flers est de 400 000 €.

Différents travaux ont été réalisés ces dernières années : l'entrée du stade et la construction d'un espace de convivialité en 2017, la construction d'un terrain de 5/5 synthétique en 2018 ou l'installation d'appareils de fitness en 2020.

TENNIS CLUB Un nouveau club house pour fêter les 100 ans

Au Hazé, la Ville de Flers réhabilite l'espace de convivialité du Tennis club de Flers qui fêtera ses 100 ans le dimanche 3 juillet, lors d'une grande fête.

Le Tennis club de Flers, qui fêtera ses 100 ans dimanche 3 juillet, va bientôt disposer d'un nouvel espace de convivialité à proximité des terrains en extérieur du complexe sportif du Hazé.

La Ville de Flers a décidé de réhabiliter l'équipement construit dans les années 60. Les travaux ont commencé en janvier pour les démolitions et s'achèveront cet été. Une pièce de vie, un bureau, un local pour le matériel, une réserve et des sanitaires seront aménagés. Les menuiseries extérieures ont été remplacées et l'isolation du bâtiment refaite.

Le coût du chantier s'élève à 147 200 €. 24 500 € sont pris en charge par la Fédération Française de tennis. À cela s'ajoutent 3460 € de subventions via le dispositif des Certificats



Les travaux de réhabilitation de l'espace de convivialité seront terminés cet été.

d'économies d'énergies. Le reste à charge pour la Ville de Flers est de 119 240 €.

La Ville de Flers participe également au centenaire du club. Dimanche 3 juillet, l'association sportive réunira adhérents et partenaires lors d'une journée festive et sportive. Des joueurs de haut niveau sont attendus pour cet événement !

Le Tennis club compte 160 licenciés.



D'infos :

Tennis club de Flers
au 06 81 91 20 86
ou par mail tc.flers.61@ff.fr

FLERS GYM Le club a 30 ans

Le club Flers Gym fête ses 30 ans le samedi 2 juillet au complexe sportif Saint-Sauveur.

Le club Flers Gym fête ses 30 ans cette année. À cette occasion, le club, dont les entraînements ont lieu au gymnase du Hariel, dans le quartier Saint-Michel, organise un événement samedi 2 juillet, à la Halle des sports du complexe sportif Saint-Sauveur, à Flers.

Le club proposera diverses animations. Il est notamment prévu un spectacle avec les gymnastes de l'association, de 18h à 19h30, et un spectacle avec des gymnastes de la Ligue de Normandie, de 20h à 21h.

Le club, affilié à la Fédération Française de Gymnastique, propose de nombreuses activités : baby gym, gym artistique féminine et masculine, gym acrobatique, freestyle gym et cours adultes.



D'infos :

02 33 65 83 72
ou par mail flers.gym@wanadoo.fr

PLAN CANICULE Les habitants vulnérables invités à se signaler

Dans le cadre du plan canicule, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers recense, sur la base du volontariat, les personnes les plus exposées.

Depuis 2004, du 1^{er} juin au 31 août, le plan canicule est activé en France. Toutes les communes doivent se doter d'un registre nominatif afin de recenser, sur la base du volontariat, les personnes vulnérables vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier d'une attention particulière notamment en cas d'épisode caniculaire en étant systématiquement contactées.

Gratuit et confidentiel, ce service est assuré par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Toutes les personnes concernées peuvent s'inscrire à l'accueil du CCAS, 9, avenue de La Libération 61100 Flers ou en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous au CCAS.

Le formulaire est également disponible sur le site de Flers Agglo. Il faut se rendre dans l'onglet « Ville de Flers » puis cliquer sur « démarches administratives ».



Les personnes inscrites seront systématiquement contactées en cas de canicule.

Prévenir les conséquences d'une canicule

Ce plan national a pour but de se préparer à une éventuelle canicule afin d'en prévenir les conséquences sanitaires.



D'infos, inscription :

CCAS Ville de Flers
9, avenue de La Libération.
Pour tout renseignement, il faut contacter le CCAS au 02 33 64 66 13.

Conseils de prévention

En cas de canicule, il faut :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif;
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, médiathèque, supermarché...);
- Éviter les efforts physiques;
- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, demander de l'aide.

Plus d'infos sur le site :

<http://www.sante.gouv.fr/canicule>



Coupon à retourner au CCAS, 9 avenue de La Libération 61100 Flers, pour s'inscrire sur le registre, dans le cadre du plan canicule.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse précise :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Vous vivez : seul(e) En couple. Précisez Nom/Prénom..... En famille. Précisez

Les personnes à prévenir en cas d'urgence :

Priorité 1 : - Nom :	Priorité 2 : - Nom :
- Prénom :	- Prénom :
- Tél. domicile :	- Tél. domicile :
- Tél. portable :	- Tél. portable :
- Dates d'absences éventuelles :	- Dates d'absences éventuelles :

Observations éventuelles (difficulté particulière, absence prévue...):

Je souhaite m'inscrire sur le fichier communal informatisé¹ de la Ville de Flers permettant en cas de déclenchement d'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention des services compétents.

À Flers, le

Signature obligatoire :

¹ Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations veuillez-vous adresser à la Direction du CCAS.

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Ainsi que vous avez pu le constater votre majorité municipale a décidé de ne jamais répondre aux critiques, pas plus d'ailleurs que de se mêler de la politique nationale qui n'a rien à faire dans notre journal local.

Fidèles à notre promesse, nous travaillons d'arrache-pied pour promouvoir l'attractivité de notre ville et rester à votre écoute.

Force est de constater que les efforts portent leurs fruits. Nous venons d'inaugurer le nouveau bâtiment LIDL, la création du Burger King et le doublement du magasin JouéClub sur la zone des Grands Champs.

Grâce à un travail acharné et à l'intervention de Flers Agglo, l'ancien Mr. Bricolage sera détruit cette année. Tous les voyants sont actuellement au vert pour que l'enseigne nationale de hifi et d'électroménager « Boulanger » s'installe rue du 6-Juin. Ce sont des faits et pas simplement des mots ou des opinions.

Par ailleurs, nous restons attentifs à vos remarques et demandes, spécialement *via* l'application « Tell my City » qui fonctionne bien. Avant l'été, la Ville lancera une campagne « propreté » de la ville afin de rendre notre cité encore plus agréable.

Bel été à toutes et tous.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Depuis quelques mois, certaines rues du centre-ville ont été mises en sens unique, à titre d'expérimentation d'abord puis définitivement. Ainsi, en toute logique, les rues Henri-Laforest, des Pages, du Théâtre et Desrivières ont-elles été choisies, au soulagement des automobilistes qui y circulent ou des riverains qui y stationnent. Cette réorganisation était un de nos engagements de campagne aux élections municipales de 2020 et de 2014. À cette époque notre demande avait pourtant été refusée. Nous sommes heureux que la majorité nous ait écoutés au bout d'une douzaine d'années...

Pour ranimer le commerce de centre-ville, nous souhaitons aussi qu'une grande enseigne serve de locomotive et si l'arrivée de Boulanger se concrétise, cela serait conforme à nos vœux.

Avec la mise en place d'une police municipale que nous comptons mettre en place, comme les caméras de vidéo-protection, la majorité nous a suivis après avoir dénigré, ô combien, ces deux projets pendant des années.

Il est finalement amusant de voir que, malgré la faiblesse de nos moyens au Conseil municipal, nombre de nos idées sont finalement reprises après avoir été combattues.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

Depuis des mois, les hausses de prix ne font que s'accroître. Le gazole a battu un record historique en passant début mars au-dessus de 2 euros. Et la ristourne de 18 centimes par litre décidée par le gouvernement s'est en fait transformée en subvention pour les trusts pétroliers. Comme s'ils n'avaient pas déjà assez volé les consommateurs.

Face à tous ces rapaces, les travailleurs doivent défendre leur camp. Leur première exigence doit être l'augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations, et leur indexation sur les prix.

Leur deuxième exigence doit être l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire. Cela concerne les 110 travailleurs du site de Saint-Georges-des-Groseillers dont le site est menacé de fermeture, suite à la perte de contrats de sous-traitance qui lient Scopelec avec Orange. Ils n'ont pas à faire les frais des décisions arbitraires d'Orange, dont l'État reste actionnaire à 23 %. Le travail ne manque pas. Alors pas un emploi en moins !

Les travailleurs produisent toutes les richesses dans cette société. Ils doivent tous pouvoir en bénéficier avec un salaire correct.

CET ÉTÉ Le centre-ville de Flers s'anime

Le centre-ville de Flers s'anime cet été avec notamment l'installation de décorations dans les principales rues commerçantes de Flers, d'un mobilier coloré et d'un manège, place Saint-Germain, sans oublier les animations !

Pour dynamiser, promouvoir et animer le commerce du centre-ville, cet été, la Ville de Flers installe des décorations colorées dans les principales rues commerçantes. Les guirlandes aux motifs floraux sont disposées rues du 6-Juin, de Domfront, de Messei et de La Boule.

Comme l'an passé, la Ville de Flers met également en place un espace de convivialité sur la place Saint-Germain avec des modules de couleur ainsi que des palmiers. C'est l'occasion pour les habitants de faire une pause ou même de pique-niquer ! Le manège fait également son retour sur la place pour la saison estivale.



Le centre-ville s'anime cet été avec l'installation de décorations et d'un espace de convivialité.

Concerts, braderie...

De nombreuses animations seront, en plus, proposées tout au long de l'été pour rendre le centre-ville encore plus attractif. À commencer par les vendredis concerts, chaque semaine, en juillet et en août, à 21 heures, place Saint-Germain.

Avant cela, il y aura aussi la Fête de la musique, mardi 21 juin, partout dans la ville, ou encore la traditionnelle braderie des commerçants, dimanche 26 juin. L'été promet d'être une nouvelle fois animé.

À noter que la Ville de Flers a décidé de se doter d'un règlement pour les commerces souhaitant installer des terrasses. L'objectif est de contribuer à la qualité visuelle de l'espace public, notamment par rapport à la qualité des matériaux utilisés, et de concilier les nécessités liées à l'activité commerciale avec les impératifs concernant plus particulièrement le cheminement des personnes à mobilité réduite et la tranquillité du voisinage.

COMMERCE De nouvelles ouvertures à Flers

Plusieurs commerces ont ouvert leurs portes ces dernières semaines, à Flers.

Burger King

La chaîne de restauration rapide Burger King a ouvert un restaurant à Flers, le premier dans le département de l'Orne. Situé rue René-Prieur, à proximité du rond-point de la rocade, route de Domfront, il accueille les clients depuis le mois d'avril.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.burgerking.fr



Lidl

Le supermarché Lidl a ouvert son nouveau magasin, en lieu et place de l'ancien, rue de la Minière, à Flers, mercredi 23 février. 9 mois de travaux ont été nécessaires pour détruire l'ancien local et construire ce bâtiment dernière génération, plus grand et plus confortable pour la clientèle.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.lidl.fr

O'Summum

Le restaurant O'Summum a ouvert en mars au centre commercial Saint-Sauveur, rue du Housset, à Flers. Burgers, tacos, pizzas, kebab... Il y en a pour tous les goûts, sur place ou à emporter.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.osummum.com

Régis Loc

L'entreprise de location de matériel et d'outillage pour les professionnels et les particuliers a quitté Saint-Georges pour s'installer dans un bâtiment neuf, impasse René-Prieur, dans

la zone des Coudrettes, à Flers.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.regisloc.fr

Cabinet diététique Astraldi

Le cabinet Astraldi s'est installé au 15, rue du 6-Juin, en centre-ville de Flers, à la fin du mois de janvier. Deux diététiciennes accueillent le public.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Cabinet diététique Astraldi

JouéClub

Le magasin JouéClub, rue du Bon Marché, dans la zone des Grands-Champs, à Flers, a rouvert en avril après trois mois de travaux. La surface de vente est désormais plus grande.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
JouéClub Flers

Uber Eats

Le service de livraison Uber Eats qui met en relation restaurants, livreurs et clients est disponible à Flers depuis le mois de mars.

> **Plus d'infos sur le site Internet**
www.ubereats.com

